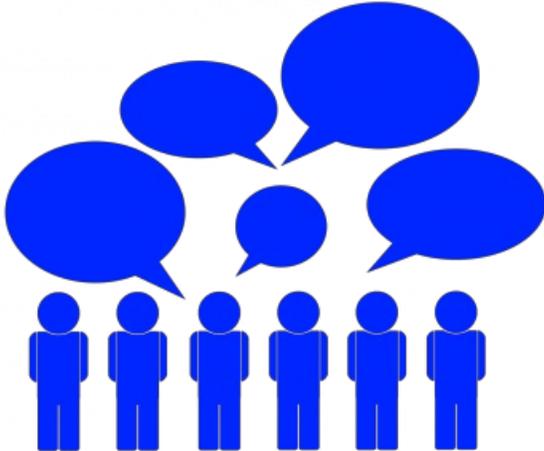


Conseil municipal : procès verbal provisoire de la réunion du 18 juin 2024

Mardi 18 juin



Les élus ont échangé et voté sur les points suivants :

- l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03 avril 2024,
- la décision modificative du budget du Hameau du Moulin pour l'équilibre du budget à la demande du Service de Gestion Comptable de Magny-en-Vexin,
- un projet de taxe de séjour pour les hébergements saisonniers à Grisy-les-Plâtres,
- l'adhésion gratuite au logiciel « REMOCRA » proposée par le SDIS pour le contrôle technique des points d'eau de lutte contre les incendies,
- les projets d'achats d'un applicatif de la société GESCIME « gardien de cimetière » et d'une tablette,
- la vente sur plan des terrains constructibles par la société immobilière " Weelodge" et du prolongement potentiel du prêt relais (Crédit agricole) du Hameau du moulin,
- un changement éventuel d'un prestataire pour la restauration scolaire et sur le coût du repas payé par les parents.

Questions diverses :

- Perte de recettes portant sur les droits de mutations de 13 903 €,
- Point sur la création du relais de santé du Hameau du Moulin.

Coordonnées

Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
Salle du conseil municipal
95810

Grisy-les-Plâtres

Documents

[Procès verbal provisoire du Conseil municipal du 18 juin 2024](#)

Contact

Mairie de Grisy- les -Plâtres : 01 34 66 62 69